

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant le 13/09/10 à :

CNFPT - ENACT de Nancy
1, bd d'Austrasie, BP 20442 - 54001 NANCY CEDEX
FAX : (33) 03 83 19 22 19
Courriel : alexandre.laversin@cnfpt.fr



NOM usuel (lettres capitales) **PRÉNOM**

NOM de naissance Date de naissance

Adresse personnelle

Code postal Ville

Courriel

Téléphone Télécopie

Grade Fonction / métier

Nom de la structure (en toutes lettres)

Adresse professionnelle

Adresse de facturation

J'ACCEPTE QUE MES COORDONNÉES SOIENT TRANSMISES PAR LE CNFPT AUX PARTENAIRES DU COLLOQUE

PARTICIPATION / TARIF UNIQUE

100,00 € *

LES DROITS D'INSCRIPTION COMPRENNENT : L'ACCÈS AUX CONFÉRENCES,
LES DÉJEUNERS, LES ATELIERS, AINSI QUE LA SOIRÉE DE GALA (VEUILLEZ CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE)

* le CNFPT n'est pas assujéti à la TVA

JE PARTICIPERAI :

- Déjeuner du mercredi 29 septembre Oui Non
- Soirée de gala du mercredi 29 septembre Oui Non
- Déjeuner du jeudi 30 septembre Oui Non

INSCRIPTION AUX ATELIERS (veuillez numéroter vos choix par ordre de préférence de 1 à 4 pour chaque session)

MERCREDI 29 SEPTEMBRE / 14H00-16H00

La santé, des territoires, des aménagements

- 1 / Organisation régionale de l'offre de soins
- 2 / Organisation locale de l'offre de soins
- 3 / Des outils au service de l'aménagement santé du territoire
- 4 / Des dynamiques collectives pour un aménagement santé du territoire

MERCREDI 29 SEPTEMBRE / 16H30-18H30

Professionnels et services de santé

- 5 / Périnatalité – Santé de l'enfant et de la famille
- 6 / Santé scolaire
- 7 / Santé mentale, souffrance psychique
- 8 / Santé environnementale

JEUDI 30 SEPTEMBRE / 09H00-11H00

Organisation de projets territoriaux de santé

- 9 / Élaboration d'une politique territoriale de santé
- 10 / Des actions sur les déterminants
- 11 / La formation au service des politiques territoriales de santé
- 12 / L'observation et les diagnostics au service des politiques territoriales de santé

JEUDI 30 SEPTEMBRE / 14H00-16H00

Des projets territoriaux en prise directe sur les déterminants de santé

- 13 / Élaboration d'une politique territoriale de santé
- 14 / Des actions sur les déterminants de santé
- 15 / Des stratégies pour une réduction des inégalités sociales de santé
- 16 / Santé, social et territoire

Le Maire, le Président l'autorité décisionnaire, après avoir pris connaissance des conditions d'inscription (au verso), ou s'engage à verser la somme forfaitaire de 100,00 euros.

LE PRÉSENT DOCUMENT VAUT BON DE COMMANDE

Cachet de l'organisme obligatoire

N° de bon de commande (obligatoire)

Date et signature pour accord

NOM usuel (lettres capitales) **PRÉNOM**
NOM de l'organisme (en toutes lettres)

POUR L'ANALYSE STATISTIQUE DES CONGRESSISTES (cocher les mentions / plusieurs possibles)

VOTRE STRUCTURE

Collectivités territoriales

- Commune Communauté de communes Communauté d'agglomérations Communauté urbaine
 Département Région Établissement public

État / Hospitalière

- Administration de l'État Établissement public hospitalier École nationale de service public
 Établissement public autre Université

Privé / associatif

- Entreprise privée Association Presse
 Autre (précisez)

VOTRE MÉTIER DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

VOTRE STATUT

Fonction publique : Territoriale État Hospitalière
 Titulaire Stagiaire Contractuel Vacataire Autre (précisez)

VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Santé Social Formation Insertion-emploi Politique de la ville Administration générale
 Communication Insertion-emploi Autre (précisez)

MODALITÉS DE PAIEMENT

Ce bulletin d'inscription vaut bon de commande à condition que le numéro de celui-ci soit bien renseigné au recto.

> Par mandat administratif - un mémoire et un titre de recette seront établis par l'ENACT – (joindre obligatoirement RIB et n° SIRET).

> Par chèque bancaire ou CCP à l'ordre de « Monsieur l'agent comptable du CNFPT » à l'inscription.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

À réception de ce bulletin dûment rempli, un mail de confirmation vous sera adressé, suivi d'un courrier auquel seront jointes quelques informations d'ordre logistique (plan, listes d'hôtels, etc.) ainsi que le rappel des ateliers auxquels vous vous serez inscrit.

ANNULATION OU MODIFICATION

Toute annulation ou modification d'inscription doit impérativement être notifiée par écrit auprès de l'ENACT de Nancy avant le 20 septembre 2010.

Tout désistement au-delà de cette date entraîne le paiement intégral du droit d'inscription.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

13 septembre 2010, au-delà de cette date, les inscriptions seront à effectuer sur place ainsi que le règlement.

ATTESTATION DE PRÉSENCE

Chaque participant recevra une attestation de présence à son domicile.